

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 28 juillet 2022



Deuxième pont

Le chantier du deuxième pont continue pendant l'été.

La précontrainte a été effectuée sur l'ouvrage secondaire tandis que les équipages mobiles ont entamé la réalisation du tablier sur l'ouvrage principal.

Ouvrage secondaire

Du côté du parking de l'Ovive, l'intégrale du tablier a été réalisée. L'étape suivante a été la mise en tension des câbles de précontrainte (voir newsletter du mois de mai 2022). Cette mise en tension est nécessaire pour renforcer la solidité de l'ouvrage. La mise en tension permet de précontraindre le tablier : c'est à dire d'induire une force complémentaire au béton afin de comprimer la sous-face du tablier et de tendre l'extrados. Ces forces complémentaires induites par la mise en tension des câbles permettent de reprendre les charges qu'aura à subir l'ouvrage au cours de son fonctionnement.

Ouvrage principal

Le ferrailage de l'ouvrage principal s'est terminé début juillet et les équipages mobiles ont pris le relais. Ils sont montés des deux côtés de l'ouvrage et vont se déplacer jusqu'à se rejoindre au centre du pont. Ces équipages sont nécessaires pour coffrer et couler le tablier de l'ouvrage principal, qui passe au dessus de la rivière.

Aménagements Cours de Bercy : Travaux de préparation dès septembre

Un chantier important

En septembre, les premiers aménagements vont démarrer Cours de Bercy. une phase "préparatoire" qui n'entraînera pas de perturbations sur la circulation. Ces travaux intègrent le dévoiement de réseau, les conduits d'eau potable, l'assainissement, l'éclairage public. Ils auront un impact sur les deux contre-allées des Cours de Bercy.

Le chantier va se poursuivre, en octobre, avec l'aménagement des voies de circulation à proprement parler. Des perturbations importantes sur ce secteur sont à prévoir, durant plusieurs semaines, le temps de la réalisation de ces travaux. En début d'année prochaine, une voie provisoire sera mise en place rue Félix-Mathé et Cours de Bercy. Le passage de semi-remorques sera autorisé sur la voie provisoire mais pas les convois exceptionnels. A partir du mois de janvier 2023, la construction du futur giratoire commencera. Un remblai important va être réalisé à la sortie du nouveau pont pour raccorder les différentes voies. Ces travaux vont durer jusqu'en juin 2023. Ensuite viendront les aménagements du Cours de Bercy.

Gestion des espaces verts

Les aménagements prévus sur les cours de Bercy vont entraîner l'abattage de plusieurs arbres. Ces opérations sont réalisées à la suite d'un diagnostic phytosanitaire et sécuritaire des platanes sur ce secteur daté de 2021. Un examen minutieux de chaque arbre a été fait

en vue de rechercher tous les symptômes extérieurs de maladies fongiques ou d'attaques parasitaires, ainsi que les défauts apparents susceptibles de compromettre la croissance et la solidité de l'arbre. Au total, 139 arbres ont été examinés.

Des arbres vieillissants

L'âge des platanes qui arborent le cours de Bercy est estimé à une centaine d'année. Au cours de leur siècle de vie, les platanes du cours de Bercy ont subi des épisodes de tailles sévères, parfois exécutées de façon abusive et pas toujours dans les règles de l'art. Ces tailles réalisées il y a plusieurs décennies expliquent la présence de nombreux défaut, et le mauvais état général de ces arbres, constaté aujourd'hui.

Sur les 139 arbres du cours de Bercy, 8 arbres étaient déjà abattus : il ne restait que la souche. Sur les 131 arbres effectivement observés, seulement 55 peuvent prétendre à une espérance de maintien sur le long terme, c'est à dire au-delà d'une quinzaine d'années. Ils doivent être conservés. Pour 53 autres, le maintien est acceptable à moyen terme (une dizaine d'années). Le diagnostic recommande l'abattage de 12 arbres, déjà mort ou en fin de vie. 9 ont déjà été abattus et les trois derniers le seront avant la fin de l'année.

Dans le cadre du raccordement du 2e pont et de la démarche d'embellissement de la rivière Allier, le diagnostic est favorable à l'idée d'un renouvellement global des 76 autres arbres. Cela permettrait de :

- assurer la pérennité dans le temps du patrimoine arboré du Cours de Bercy
- sécuriser le site par la suppression des arbres les plus abimés
- se prémunir du chancre coloré du platane, par la mise en place d'autres essences
- anticiper le réchauffement climatique par la mise en place d'essences d'avantage méridionales
- mettre en valeur le cours de Bercy d'un point de vue paysager
- améliorer la qualité de vie des générations futures.

Entre la rive gauche et la rive droite, ce sont au total 345 arbres qui seront plantés.

Contacts presse :

Damien Thieuleux, Directeur de Cabinet de Moulins Communauté,
T 04 70 48 50 25 d.thieuleux@agglo-moulins.fr

Fabienne Chartoire, Responsable du service communication de Moulins Communauté,
T 04 70 48 54 68 ; Port 06 64 17 24 13 f.chartoire@agglo-moulins.fr